



Paris, avril 2009

Exaspération des auteurs face au rejet du texte Création et Internet

Suite au rejet du projet de loi « Création et Internet », le Snac (Syndicat National des Auteurs et des Compositeurs) et l'Unac (Union Nationale des Auteurs et des Compositeurs) dénoncent une stratégie de « coup d'état » inacceptable de la part des députés de l'opposition, et exigent de la majorité qu'elle se donne enfin les moyens de respecter ses engagements quant à la protection du droit d'auteur sur Internet.

Les deux organisations d'auteurs sont à la fois indignées et exaspérées par ce nouvel atermoiement politique. Est-ce que ce monde est sérieux ?

Le Snac et l'Unac exhortent les députés de la majorité à prendre pleinement conscience de leur responsabilité lorsque le projet de loi reviendra, à l'Assemblée Nationale, à la fin du mois.

SNAC – 80, rue Taitbout – 75009 Paris – Tél. 01 48 74 96 30 – Fax 01 42 81 40 21 –
E-mail : snac.fr@wanadoo.fr

UNAC – 2, rue du Général Lanrezac – 92528 Neuilly sur Seine cedex – Tél./Fax 01
30 56 51 40 –
E-mail : contact@unac-auteurs-compositeurs.org